



Papillons d'Auvergne

exposition photographique
Hervé Monestier

Renseignements et réservation
Conseil général du Puy-de-Dôme
Culture, Sport et Territoires
Tél. : 04 73 98 15 80



PUY-DE-DÔME
CONSEIL GENERAL



19 panneaux

Aérien, élégant, vif, coloré et fragile, qui, mieux que le papillon, incarne la légèreté de l'être et la joie des beaux jours ensoleillés de l'été ? Qui, mieux que le papillon, évoque la fugacité des sentiments et la brièveté de la vie ? Ce bel insecte, ravageur des cultures dans son enfance puis inoffensif et même utile dans son âge adulte, appartient à un monde qui est l'un des plus vastes du règne animal. À s'en tenir au seul papillon, la France, qui est l'un des pays les plus riches d'Europe, ne compte pas moins de 5 000 espèces. Quant à l'Auvergne, elle abrite 135 à 140 espèces de papillons de jour. Cette abondance est à mettre en relation avec la grande diversité de ses milieux naturels. Pourtant, ici comme un peu partout en Europe et depuis plusieurs décennies maintenant, de nombreux papillons sont menacés de disparition et leurs habitats doivent être protégés. Le Conseil Général a choisi l'œil du photographe, Hervé Monestier, entomologiste amateur à ses heures, pour capter la fragile beauté des papillons, inciter à mieux les connaître et protéger.

- 1 panneau de présentation exposition
- 18 panneaux photos (diverses espèces de papillons)
- +
- 22 photos cadres (diverses espèces de papillons)

Descriptif technique

- 19 panneaux bâche :
 - Dimensions : H 100 x l. 60 cm & H 150 x l. 60 cm
- 22 photos cadres
 - Dimensions : H 60 x l. 50 cm
- L'usage du scotch double face est interdit
- Emballage / 1 caisse à roulettes :
 - L. 81 x l. 80 x H. 74 cm
- Poids total : 70 kg environ
- Surface nécessaire : 40/45 m linéaires
- Temps de montage : 2 h
- Transport : petit utilitaire

Valeurs d'assurance

- Valeur panneaux + photos : 3 000 €
- Valeur emballage : 300 €
- Valeur globale à assurer : 3 300 €

Disponible

- Livrets des expos n°3 - mai 2008
« Papillons d'Auvergne », 26 p.,
publication gratuite téléchargeable en ligne
sur le site : www.puydedome.fr/culture-et-sport

Conditions de prêt

- Le Conseil général du Puy-de-Dôme prête gratuitement l'exposition dans le département.
- Durée minimum du prêt : 2 semaines.
- Transport et assurance à la charge de l'établissement d'accueil.

Exposition produite par :

- Conseil général du Puy-de-Dôme
- Joël Damase, photographe